

## CHSCT-M du 6 juillet 2015

### *Déclaration liminaire*



Dans le prolongement du CTM du 3 juillet dernier et en cohérence avec les propos tenus dans la déclaration unitaire lue en début de séance, les représentants au **CHSCT-M des fédérations des finances ne resteront pas à cette séance du 6 juillet.**

Concernant la santé et la sécurité au travail comme nous vous l'avions indiqué dans notre courrier aux ministres en date du 10 mars 2015, depuis plus de 10 ans, les orientations politiques et budgétaires ont conduit à une dégradation constante des conditions de vie au travail des agents de nos ministères : programmes de suppressions massives d'emplois, contraintes budgétaires accrues, restructurations incessantes.

Aucune catégorie de personnel n'est aujourd'hui épargnée par la souffrance au travail, comme en attestent les derniers résultats de l'observatoire interne, tout comme les divers rapports des acteurs de prévention.

En 2012, les évolutions législatives et réglementaires sur le fonctionnement des CHS-CT auraient dû conduire l'Administration à dépasser les simples déclarations d'intention et à prendre de véritables engagements afin de rendre concrète l'amélioration tant attendue des conditions de vie au travail des agents.

Force est de constater qu'il n'en a rien été. Aucun moyen supplémentaire n'a été alloué, l'administration ne reconnaissant pas toutes les prérogatives des CHSCT, pire elle porte entrave à leur fonctionnement.

**Comment peut on afficher une ambition en matière d'amélioration des conditions de travail, lorsque les plans massifs de suppressions d'emplois se poursuivent, que l'on connaît une régression sans précédent des plans de qualifications et que la revue des missions et l'évolution de l'organisation territoriale de l'Etat organise un nouvel abandon de missions de services publics ?**

**La négociation d'un accord sur la prévention des risques psycho sociaux a échoué. Depuis le mois de novembre dernier, Bercy connaît les propositions mises sur la table par les fédérations des Finances. Elles sont réalistes, détaillées et constructives. Elles n'ont pas été discutées !**

Pour les Fédérations des Finances, **aujourd'hui il y a urgence à passer de la parole aux actes.** Il vous appartient de démontrer que dans ce domaine, nous ne sommes plus dans l'affichage et la communication mais bien dans la prise en compte de réalités très dégradées dans les services qui nécessitent des mesures concrètes à mettre en place au bénéfice des agents.